



Rhône-Alpes, Savoie
Pallud
Pierre taillée

Filature de laine de Pallud (détruite)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73004066

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2018

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Patrimoine hydraulique des Pays de Savoie

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : filature

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : bâti lâche

Réseau hydrographique : Canal Lallier ; bassin-versant de l'Arly-Doron-Chaise

Références cadastrales : 2017, A, 398, 1414, 1542, 1543

Historique

La filature de laine Brun située à Pallud (section A, feuille 3, parcelle 368) fonctionne déjà en 1928 (*Le Petit Dauphinois*, 19 mai 1928). D'après la matrice cadastrale des propriétés bâties, elle est exploitée par Léopold Victor Brun dit Alfred de Marthod (FR.AD073, 3P1547). Le bâtiment est toujours visible sur le cadastre rénové de 1934. La filature cesse de fonctionner en 1986. Actuellement elle n'existe plus

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Dates : 1928 (daté par source)

Description

La filature se trouvait en rive droite du canal Lallier en amont de la scierie Losserand (IA73004065).

Éléments descriptifs

Énergies : énergie hydraulique : produite sur place

Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit

Statut, intérêt et protection

L'emplacement de l'ancienne filature est occupée par une sortie de la route départementale.

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public départemental

Références documentaires

Documents d'archive

- **FR.AD073, 3P1547, 1911-1933.**

FR.AD073, 3P1547, Matrice cadastrale des propriétés bâties, Pallud, 1911-1933.
AD Savoie : 3P1547

- **FR.AD073, 3P 7479, 1934.**
FR.AD073, 3P 7479, Cadastre rénové, Pallud, Section A, feuille 3, 1934.
AD Savoie : 3P 7479

Bibliographie

- **Le Petit Dauphinois, 1928.**
Le Petit Dauphinois, 19 mai 1928.
p.3.
- **Le Petit Dauphinois, 1928.**
Le Petit Dauphinois, 23 décembre 1928.
p.3.
- **Le Petit Dauphinois, 1932.**
Le Petit Dauphinois, 18 octobre 1932.
p.3.
- **Le Petit Dauphinois, 1933.**
Le Petit Dauphinois, 7 mai 1933.
p.4.
- **Le Petit Dauphinois, 1933.**
Le Petit Dauphinois, 6 juillet 1933.
p.4.
- **Le Petit Dauphinois, 1934.**
Le Petit Dauphinois, 5 août 1934.
p.3
- **Le Petit Dauphinois, 1937.**
Le Petit Dauphinois, 21 septembre 1937.
p.5.
- **Le Petit Dauphinois, 1938.**
Le Petit Dauphinois, 18 décembre 1938.
p.5
- **Le Petit Dauphinois, 1940.**
Le Petit Dauphinois, 17 mars 1940.
p.3.
- **H.Barthélémy, Anciens moulins en Combe de Savoie, 2014.**
BARTHELEMY, Henry. **Anciens moulins en Combe de Savoie et bas Val d'Arly.** *Cahiers du Vieux Conflans*, n°175. Albertville : Société des Amis du Vieux Conflans, 2014.
p.54.
CDP Savoie

Annexe 1

Le canal Lallier

Le canal Lallier est un cours d'eau privé formé par une dérivation de la Chaise qui part des Fontaines à Ugine, suit le pied des montagnes de Marthod, de Pallud, traverse Albertville par un tunnel et irrigue en aval de la ville.

Sa concession a été octroyée par Victor Emmanuel le 8 mai 1858. Cette concession révoque des lettres patentes du 4 octobre 1838 et un billet royal du 2 août 1837 dont l'objet était déjà de concéder à Pierre Lallier la faculté de se servir des eaux de la Chaise pour l'irrigation de terrains en amont et en aval d'Albertville.

Par la suite, le canal est utilisé pour alimenter des industries et pour le service des égouts de la commune d'Albertville qui dans ce but a acheté une partie du canal. En 1921 les autres portions appartiennent à un consortium d'usinières et de riverains (FR.AD073, 82S32).

En 1884, le canal Lallier appartient à Jean Baptiste Forneris (FR.AD073, 82S32).

Les conditions du canal sont évoquées dans :

- un décret royal du 4 octobre 1838 annexé à un acte de dépôt aux minutes de maître Gazon du 22 août 1838.
- Un rapport d'expert dressé par les géomètres Reynoud et Nanday le 31 août 1838 et déposé au greffe du tribunal d'Albertville le 04 septembre 1838.
- Un jugement du tribunal d'Albertville du 17 août 1872 - Arrêt du 25 février 1873 par lequel la cour d'appel de Chambéry a confirmé le jugement du tribunal d'Albertville (FR.AD073, 6E8762).

Annexe 2

Extrait du Petit Dauphinois, 19 mai 1928, p.3.

La Filature BRUN, Sous-Pallud, près Albertville, informe le public qu'un dépôt de Laines filées et travail à façon, est ouvert chez M. POZZO, confections.

Annexe 3

Extrait du Petit Dauphinois, 23 décembre 1928, p.3.

Une auto capote dans un canal. Hier, vers 16 heures, un peu avant d'arriver à hauteur de la Filature Brun, une petite camionnette de la maison Burdin et Mercier, se dirigeant sur Ugine, fut brusquement portée sur la gauche à la suite d'un coup de frein et, le verglas aidant se renversa dans le canal qui alimente la filature. C'est par miracle qu'aucun des occupants n'ait été blessé. On ne peut en dire autant de la voiture et encore moins du mobilier qu'elle transportait. En somme, beaucoup plus de peur que de mal, mais, le soir, à l'heure du souper « Barthélémy » tremblait encore...

Annexe 4

Extrait du Petit Dauphinois, 18 octobre 1932, p.3.

Accident de la route. Samedi, vers 17 heures, M.Perrier Paul, agent d'assurances à Ugine, se rendait à motocyclette dans cette localité, venant d'Albertville, lorsqu'arrivé à proximité de la filature Brun, sous-Pallud, il a été doublé et heurté par un car de la Cie P.L.M. Projeté sur le sol, M.Perrier fut légèrement, blessé mais sa, moto a subi de sérieux dégâts, constatés par Me Gavard, huissier.

Annexe 5

Extrait du Petit Dauphinois, 7 mai 1933, p.4.

Une auto heurte un pylône. Vendredi soir à la tombée de la nuit, M.Waeber, ingénieur à Ugine, en voulant éviter un obstacle vers la filature Brun, a jeté sa voiture automobile contre un pylône. Waeber n'a pas été blessé mais le véhicule a subi de sérieuses avaries.

Annexe 6

Extrait du Petit Dauphinois, 6 juillet 1933, p.4.

Camion contre car. Hier, vers 17 heures 30, sur la route d'Albertville, à Ugine, à la hauteur de la filature Brun, un camion de l'entreprise Bardé, de notre ville, en croisant un car P.-L.-M. faisant le service Albertville-Ugine, a

violemment accroché celui-ci, dont toute la carrosserie, côté gauche, a été arrachée, mettant à jour les banquettes. Seule, une fillette fut légèrement blessée. Les dégâts matériels aux deux véhicules, notamment au car, sont très importants.

Annexe 7

Extrait du Petit Dauphinois, 5 août 1934, p.3.

UNE CAMIONNETTE DÉRAPE ET SON CONDUCTEUR UN PÈRE TRAPPISTE DE TAMIÉ EST MORTELLEMENT BLESSÉ

Albertville (Savoie), 4. août. Un mortel accident d'automobile s'est produit ce matin, à 9 heures, sur la route d'Albertville à Ugine, à 200 mètres en amont du pont-de Césarches. Effectuant une tournée de livraisons de fromages, la camionnette du couvent de Tamié, conduite par M. Georges Gaidioz, 27 ans, en religion père Amédée, aux côtés duquel avait pris place son jeune frère Albert, 18 ans, se dirigeait sur Albertville par une pluie battante. Soudain, par suite, croit-on, d'un dérapage, la voiture alla heurter successivement le parapet qui borde la rivière l'Arly, puis un platane, et enfin un deuxième arbre, dont le brutal contact eut pour effet de la projeter de l'autre côté de la route où elle alla s'écraser contre le mur de soutènement de la voie ferrée. Bien que grièvement blessé à la tempe, le jeune Albert réussit à se dégager ; quant au conducteur, il gisait inanimé et perdant son sang en abondance sous la voiture retournée. Le jeune homme courut alors chercher du secours à la filature Brun, distante d'une centaine de mètres. Le malheureux trappiste, le crâne défoncé, fut immédiatement transporté à l'hôpital d'Albertville, où il devait décéder deux heures après, sans avoir repris connaissance. Son frère, sérieusement atteint, ne paraît toutefois pas en danger.

Annexe 8

Extrait du Petit Dauphinois, 21 septembre 1937, p.5.

Un car renverse un cycliste. Samedi soir, vers 21 h. 30, sur la route d'Albertville à Ugine, à hauteur de la filature Brun, un car d'une entreprise de transports de la région a, en le croisant, accroché un cycliste, M. César Taverna, 30 ans, demeurant à Césarches et ouvrier aux Usines d'Ugine. M. Taverna a été blessé à un bras.

Annexe 9

Extrait du Petit Dauphinois, 18 décembre 1938, p.5.

Une heureuse mesure. Depuis quelque temps, deux panneaux ont été placés. l'un à la sortie de notre ville, route d'Ugine, l'autre vers la filature Brun, indiquant le danger de la portion de chaussée entre eux comprise, portion particulièrement glissante et sur laquelle se sont produits déjà de nombreux et graves accidents. Nous applaudissons cette heureuse mesure.

Annexe 10

Extrait du Petit Dauphinois, 17 mars 1940, p.3.

A qui le vélo ? Une bicyclette de couleur verte, portant plaque d'identité au nom de Pachoud, à Pallud, a été trouvée abandonnée sur la route d'Albertville à Ugine, entre la filature Brun et la scierie Dunand. Elle a été déposée à la gendarmerie d'Albertville.

Illustrations



Cadastré rénové, Pallud,
1934, Section A, feuille
3 (FR.AD073, 3P 7479).
IVR84_20187300107NUCA



Cadastré actuel, 2017.
IVR84_20187300108NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Patrimoine hydraulique de la Savoie : présentation de l'étude départementale (IA00141274) Rhône-Alpes, Savoie, Savoie

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Paysage du bassin-versant de l'Arly-Doron-Chaise (IA73003968)

Auteur(s) du dossier : Clara Bérelle

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil Savoie Mont Blanc



Cadastre rénové, Pallud, 1934, Section A, feuille 3 (FR.AD073, 3P 7479).

IVR84_20187300107NUCA

© Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cadastre actuel, 2017.

IVR84_20187300108NUCA

© Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation